

BULLETIN MUNICIPAL N°4

REGARDS SUR
Navour sur Grosne

2022 - 2023

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Hommage à Jérôme DENOJEAN.....	4
Etat civil - Nouveaux habitants.....	5-6
Budget	7
Travaux	
Inauguration MAM.....	8
La Croix de Brandon	9
Rénovation énergétique de la salle des fêtes de Clermain	9
Rénovation de la bibliothèque	10
Rénovation des lavoirs.....	10
Création d'un abribus.....	10
SIVOS - Vie scolaire	
Inauguration Ecole de la Noue.....	11
Anim'école	11
Restaurant scolaire.....	12
Projets des classes	12-14
Environnement	
Rucher communal.....	15
Fleurissement	15
SIRTOM.....	16-17
Vie associative	
Navour en fête.....	17
1000 Eclairs	18
Comité des fêtes.....	18-19
Conscrits	19
Amicale des chasseurs de Brandon et Montagny	20
Société de chasse de Clermain	21
Action sociale	
Repas CIAS	22
Association AILES.....	22
Pompiers	23
Mon petit marché.....	23
Club de la Belle époque.....	23
Collectif « Vivre à Navour-sur-Grosne »	24
Numéros utiles.....	25
Agenda des manifestations.....	25
Informations administratives	26-27



LE MOT DU MAIRE

Une année 2022 qui s'achève et que nous n'avons pas encore vu passer.

Une année encore difficile sur le plan administratif mais le personnel a su s'adapter pour continuer à accueillir les habitants et mettre en œuvre les travaux inscrits au budget. Je tiens donc à le féliciter et le remercier pour leur disponibilité et leur engagement professionnel.

Je remercie également les conseillers municipaux qui m'assistent au quotidien pour le suivi des différents travaux.

Commencée avec le recensement de la population, l'année s'est poursuivie avec l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Vous découvrirez, à la lecture de ce nouveau bulletin, les principaux dossiers menés par l'équipe municipale, en particulier la poursuite des travaux du groupe scolaire, l'aménagement d'une Maison d'Assistants Maternelles, la rénovation de la bibliothèque, le changement de chaudière de la salle des fêtes de Clermain.

Les travaux de la Croix de Brandon ont commencé au mois d'octobre et se termineront fin janvier en raison d'un retard d'approvisionnement de matériaux.

L'année 2023 sera consacrée à l'aménagement et à la sécurisation des abords du groupe scolaire avec l'agrandissement du parking. Un projet de construction d'un atelier municipal est aussi à l'étude. Ces dossiers pourront faire l'objet de plusieurs tranches de travaux en fonction des finances de la commune et des possibilités de subventions.

Le conseil municipal et les propriétaires de terrains constructibles seront consultés pour la réalisation du bilan du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : cette analyse a pour objectif de permettre au Conseil communautaire de juger de la nécessité ou non d'engager une révision du PLUI en 2027. Malgré tout, la loi Climat et résilience fixe l'obligation pour tous les territoires de réduire de moitié le rythme de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2031.

Il est donc essentiel aujourd'hui, d'avoir une vision à long terme de notre territoire : c'est la raison pour laquelle, la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier s'est engagée dans l'élaboration d'une Opération de Revitalisation Territoriale. Ce projet de territoire est orienté sur plusieurs thématiques, en particulier, l'habitat, le tourisme, l'économie, la mobilité et le lien social.

L'occasion d'envisager une consultation des habitants pour préparer l'avenir de notre commune nouvelle.

Je ne peux conclure sans une pensée chaleureuse aux familles endeuillées. Les événements tragiques de cette année nous ont tout autant bouleversés et nous garderons en mémoire le souvenir de nos amis chers.

Je souhaite féliciter et encourager tous les bénévoles qui œuvrent au sein des associations pour organiser des manifestations, ou des moments simples de rencontres et de convivialité. Cela redonne du baume au cœur.

Malgré un contexte de crise économique, je vous présente, au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de santé, de joie et de bonheurs partagés.

Fabienne PRUNOT

“

VŒUX DU MAIRE

Je vous invite le **dimanche 22 janvier** à 11h00
à la salle des fêtes de Clermain pour les vœux
du Maire. *F. PRUNOT*

”

HOMMAGE À JÉRÔME DENOJEAN

A notre cher voisin et tellement plus ...

Oui, Jérôme, tu étais bien plus qu'un simple voisin avec qui l'on s'entendait bien.

Dans le quartier tu vivais seul dans ta jolie petite maison en pierre, mais tu tenais la place d'une famille toute entière dans notre cœur à tous.

Tu n'étais pas souvent là, car tu avais une vie bien remplie auprès de ta famille, de tes amis que tu avais nombreux, au travail, à la chasse, ..., et bien évidemment dans ta forêt. Mais lorsque tu étais présent à la Ferdière, c'était une vraie présence.

Oui, tu étais quelqu'un de vrai, sincère, fort, travailleur, juste, droit dans tes bottes. De premier abord, tu pouvais apparaître un peu froid, mais derrière cette « peau d'ours » se cachait un cœur de nounours : un cœur en or. Tu étais d'une grande gentillesse, généreux, et soucieux de faire plaisir et rendre service.

La semaine dans le quartier on ne te voyait pas beaucoup, nos principaux échanges étaient des signes que tu donnais de ton 4x4. Mais le week-end, tu aimais t'arrêter chez les uns et les autres pour dire bonjour, prendre des nouvelles, donner un coup de patte si besoin, et prendre un temps pour échanger autour d'un p'tit coup à boire. Tu trouvais toujours un moment quand on te sollicitait pour de quelconques travaux. Et quand tu passais le rotofil, tu ne t'occupais pas que de tes bordures, mais tu passais dans tout le quartier : ça c'était Jérôme et son altruisme.

Tu étais aussi souvent à l'origine d'une journée organisée pour restaurer un endroit du quartier, et finir autour d'un repas convivial. Ce dernier débutait à chaque fois par la dégustation de ta fameuse et délicieuse quiche ; en nous affirmant toujours que c'était bien toi qui l'avais cuisinée et non pas Denise, ... on ne t'a jamais cru !

Alors voilà Jérôme, nous te remercions pour la belle personne

que tu étais et que tu restes encore dans nos esprits. Merci d'avoir fait un passage dans nos vies.

Nous tenions à rendre hommage à ce cher voisin que nous avons et qui nous manque. A ce voisin qui est très rapidement devenu notre ami avant tout.

Cette amitié va bien au-delà de notre petite Ferdière, elle s'étend à l'ensemble des villages de Navour-sur-Grosne et bien plus encore.

Désormais, après avoir beaucoup œuvré et pensé aux autres dans ta vie sur terre, repose en paix dans ce paradis blanc qui pour toi doit être une immense forêt verte.

Tes amis de la Ferdière et de bien plus loin.



NAISSANCES

Badr, Mohamed, Moustapha BOUZIDI, né le 31 décembre 2021

Fils de Samir BOUZIDI et de Louise CATIER

Mia OLIVRY née le 26 janvier 2022

Fille de Aurélien OLIVRY et de Maéva DOUERET

Alessio COUDERT né le 12 décembre 2022

Fils de Loïc COUDERT et de Emilie FAYET

Eden BOYER né le 15 décembre 2022

Fils de Samuel BOYER et de Marie-Eve FONTAINE

PARRAINAGES CIVILS

Le 7 mai 2022 :

Léo LAPALUS né le 5 mai 2021

Fils de Thomas et de Lucile LAPALUS

Roxane LAPALUS née le 5 novembre 2018

Fille de Thomas et de Lucile LAPALUS

Le 7 août 2022 :

Tressia THIVENT née le 13 janvier 2021

Fille de Joris THIVENT et de Marine BORDET

MARIAGES

M. Maximilien BUSQUET de CAUMONT
et **M^{me} Maëlys PIÉBOURG**

le 28 mai 2022

M. Jacky DUFRAIGNE et **M^{me} Josiane RABUEL**

le 4 juin 2022

M. Jérôme BEQUIN et **M. Pierre VANNIEUWENHUYZE**

le 24 septembre 2022

M. Pascal FAURE et **M^{me} Catherine LAGEARD**

le 15 octobre 2022

M. René MARION et **M^{me} Marie-Louise PEREIRA**

le 22 octobre 2022

M. Julien DESBOIS et **M^{me} Nathalie SEILLARET**

le 12 novembre 2022

DÉGÈS

M^{me} Marie, Liseby BEAUNOM le 17 janvier 2022

Enfant, Thomas PERCHE le 17 février 2022

M. Jérôme DENOJEAN le 4 mars 2022

M. Jean-Claude DELORME le 17 mai 2022

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES - COMMUNE DE BRANDON

M. DE WITTE **Thimothée** et **M^{me} DELORME** **Claire**
1207 Route des Cours



Nous sommes Claire et Thimothée. Nous avons 23 et 26 ans. Nous habitons à Brandon depuis un an. Je suis infirmière et Thimothée agriculteur.

M. et M^{me} HARMAND **Alessio**
15 Impasse des Prés



“ Nous sommes Noémie et Alessio. Nous arrivons d'Ardèche avec nos deux enfants Ameyal, deux ans et Michka né cet été. Nous sommes ravis de découvrir ce joli coin et de nous installer dans le hameau des Cours. Au plaisir de vous rencontrer prochainement. ”

M. HERAUD **Karim**
1348 route des Cours

M. JACQUEMAIN **Thomas**
et **M^{me} AMBRAZE** **Pauline**
2810 Route de Matour
La Croix de Brandon

M. MALDONADO **Robin**
et **M^{me} MAIRE** **Clara**
7 chemin des Essarts

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES - COMMUNE DE CLERMAIN

M. et M^{me} ROUX Philippe
196 route de la Roche



“ Nous nous appelons Philippe et Guylaine et avons emménagé avec plaisir en mars dernier à Clermain. Après moults recherches, nous nous sommes installés dans cette belle région où nous pourrions aisément recevoir amis et famille dans notre agréable maison. ”

M. GOUJON Baptiste et Mme CORMY Océane
613 route de la Madone

M. GUERIN Joris et Mme BALVAY Nelly
110 rue des Ponceblancs

M. et Mme PRADES Sébastien
1348 route de Bergesserin

M. SIFRE Michel ET Mme AUBLANC Annie
75 route de Bergesserin

BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES - COMMUNE DE MONTAGNY-SUR-GROSNE



M. DELABAYS Arthur et M^{me} TREMAUD Lydie
4 route d'Ouilly

Nous sommes Lydie et Arthur. Tous deux originaires de Charolles, nous revenons nous installer en Saône-et-Loire après quelques années d'études et de vie active à Paris. Nous sommes immédiatement tombés sous le charme de Montagny-sur-Grosne et de l'accueil chaleureux des Montagnons



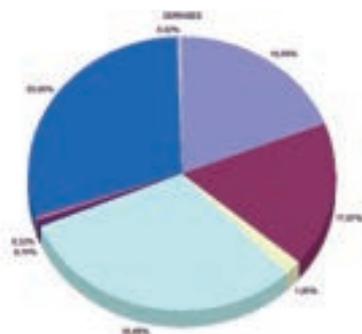
M. DELESTAN Sébastien et M^{me} LEPOUTRE Fleur
23 Impasse de la Cure

“ Originaire du Nord (elle) et du Sud de la France (lui), Fleur et Sébastien se sont installés à Mâcon en 2008. Ancienne gérante d'un salon de thé artistique apprécié des mâconnais et passionnée de littérature, Fleur s'est reconvertie en 2022 et exerce maintenant le métier de libraire à Cluny. De formation ingénieur bureau d'études, Sébastien entreprend en 2020 une reconversion professionnelle dans les métiers du bois et est actuellement en recherche d'emploi en poursuivant en parallèle une activité artistique (peinture et sculpture). Ils ont choisi le haut clunisois pour s'installer dans une région qu'ils ont choisi et apprécient pour ses paysages, ses randonnées et ses activités culturelles et artisanales. Installés dans une petite maison de Montagny-Sur-Grosne, Fleur et Sébastien sont également à la recherche d'un petit terrain aux alentours pour créer un potager et cultiver des plantes médicinales (contact : sebastien.delestan@gmail.com). ”

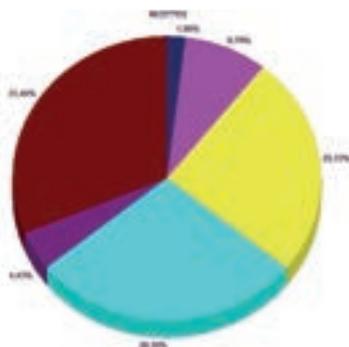
Le budget d'une commune est composé de deux sections (fonctionnement et investissement). On retrouve à l'intérieur de ces sections les dépenses et les recettes qui doivent être

équilibrées. La commune de NAVOUR-SUR-GROSNE possède deux budgets, le budget principal et un budget annexe photovoltaïque.

BUDGET PRINCIPAL DE NAVOUR-SUR-GROSNE - SECTION FONCTIONNEMENT

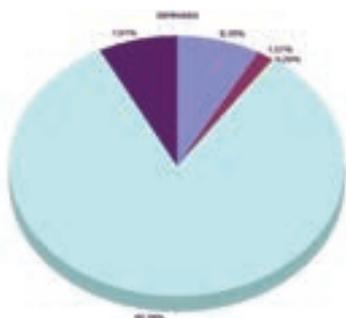


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	150 800,00
Charges de personnel et frais assimilés	134 850,00
Atténuations de produits	14 650,00
Autres charges de gestion courante	242 150,00
Charges financières	6 000,00
Charges exceptionnelles	2 500,00
Virement à la section d'investissement	235 800,49
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 280,35
TOTAL DEPENSES	790 030,84

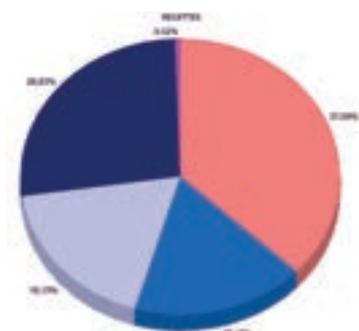


RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	15 500,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	69 380,00
Impôts et taxes	198 500,00
Dotations, subventions et participations	223 602,00
Autres produits de gestion courante	35 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	248 048,84
TOTAL RECETTES	790 030,84

BUDGET PRINCIPAL DE NAVOUR-SUR-GROSNE - SECTION INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Désignation	Montant
Emprunts et dettes assimilés	51 800,00
Immobilisations incorporelles	10 000,00
Subventions d'équipement versées	1 800,00
Immobilisations corporelles	523 784,84
Déficit d'investissement reporté	48 355,33
TOTAL DEPENSES	635 740,17



RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Désignation	Montant
Virement de la section de fonctionnement	235 800,49
Dotations, fonds divers et réserves	110 805,33
Subventions d'investissement reçues	115 254,00
Emprunts et dettes assimilés	170 600,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 280,35
TOTAL RECETTES	635 740,17

INAUGURATION DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

L'inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles « Eveil et Sens » s'est tenue le 22 octobre 2022 en présence de M. Benjamin DIRX, Député de Saône-et-Loire, Mme Géraldine AURAY, Conseillère départementale, M. Thierry IGONNET, Vice-président de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier, en charge de la commission « Enfance et Jeunesse », Mme Isabelle JOST, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Saône-et-Loire.

Étaient invités les conseillers municipaux, les parents usagers du service, les artisans, et toutes les personnes qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de ce projet.

Cette structure d'accueil du jeune enfant est à l'initiative de trois professionnelles de la Petite enfance (Adeline GANNAT, Florence CHAINTREUIL et Pascale PROST) qui sont venues présenter leur projet en mars 2021.

L'ouverture d'une MAM semblait cohérente avec la construction du groupe scolaire sur Brandon et permettait d'utiliser l'ancienne salle du restaurant scolaire.

Ce projet a donc fait l'objet d'une visite des locaux par les services de la Protection Maternelle et Infantile qui demandaient un réaménagement des espaces et divers travaux assez conséquents.

(Réfection de la toiture du préau, pose de garde-corps et portails, plâtrerie-peinture, électricité, plomberie, changement des citernes à fioul, menuiseries, sols pastiques, aménagement de la cuisine, ...)

La commune a donc sollicité des entreprises pour une estimation des travaux et a répondu à un appel à projet proposé par la CAF à travers l'ouverture d'un Plan d'Investissement à l'Accueil du Jeune Enfant.

Après plusieurs débats au sein du conseil municipal, les conseillers ont accepté le dépôt du dossier de subvention, pour une dépense prévisionnelle de travaux à hauteur d'environ 54 000 € subventionnée à hauteur de 80% soit 43 119 €.

Les travaux ont commencé le 5 janvier 2022 et se sont poursuivis dans des délais restreints pour une ouverture de la MAM au 1er juin 2022. Nous pouvons remercier les artisans mais également les conjoints des assistantes maternelles, les amis et M. Patrice FERRET, conseiller municipal, qui ont tous participé à l'aménagement de la MAM.

La Maison peut accueillir jusqu'à 12 enfants de 0 à 6 ans avec une spécificité d'accueil d'enfants en situation de handicap.

Ce nouveau mode de garde permet pour les assistantes maternelles d'exercer différemment leur métier, de rompre l'isolement de l'exercice à domicile, de partager leurs compétences, et de s'adapter aux besoins des parents qui travaillent sur des horaires atypiques.

Et c'est évidemment le rôle d'une collectivité de créer les conditions favorables pour garantir l'amélioration de la qualité de vie des familles, et bien sûr l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant dans des structures adaptées et de proximité en milieu rural.



LA CROIX DE BRANDON

Rappel du contexte :

Depuis plus de 30 ans, les habitants de « La Croix de Brandon » interpellent les élus pour engager des travaux de sécurisation du hameau traversé par la route départementale (RD 987).

En effet, dès les années 1980, le hameau a perdu de sa quiétude avec un trafic de plus en plus important de véhicules légers et de poids-lourds (2500 véhicules par jour), du fait du développement de l'activité économique sur le territoire.

La commune de Brandon a réalisé une première tranche de travaux en 2018 avec la matérialisation des entrées par des bordures végétalisées suivie d'une limitation de la vitesse à 50 Km/h.

Malgré tout, la vitesse de circulation n'a pas été respectée et la commune de Navour-sur-Grosne a dû envisager d'autres travaux plus conséquents afin de répondre à la demande soutenue des habitants.

Ce projet a fait l'objet d'études par l'Agence Technique Départementale et un cabinet d'architecture, suivies d'un appel d'offre public pour le choix des entreprises.

Le marché a été signé le 30 juin 2021 avec l'entreprise EIFFAGE pour le lot VRD et l'entreprise TERIDEAL pour le lot aménagement paysager.

La municipalité avait prévu d'engager les travaux sur l'année 2021 mais ils ont dû être reportés en raison du mauvais état du réseau d'eaux pluviales. Ces travaux ont été réalisés courant juin 2022 par la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier avec l'entreprise ZIEGER.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation du hameau ont démarré le 20 octobre 2022 avec l'entreprise EIFFAGE par l'aménagement du carrefour entre la RD 987 et la voie



communale « Route des Cours ».

La suite des travaux consiste à recalibrer la voirie départementale sur toute la traversée du hameau avec création de chicanes aux entrées, réorganiser les places de stationnement afin d'obtenir une meilleure visibilité et aménager un cheminement piéton le long des habitations et des passages protégés pour permettre la traversée et la circulation des riverains en toute sécurité.

Le coût de l'opération s'élève à 143 230 € HT soit 171 879 € TTC auquel il faut rajouter la dépense de réfection du réseau d'eaux pluviales de l'ordre de 40 000 €.

Une subvention au titre de la DETR a été notifiée pour un montant de 37 961 € et des Amendes de police pour 8 715 €.

Le reste à charge sera financé par emprunt. Dans le cadre de ces travaux, la réfection de la chaussée a été prévue par le Département avec l'entreprise EIFFAGE.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA SALLE DES FÊTES DE CLERMAIN

La chaudière à gaz a été remplacée par une chaudière à granulés bois : les travaux ont été réalisés par l'entreprise DURY-GELIN.

Les portes et fenêtres vont être changées en début d'année par

l'entreprise LAFFAY.

Le montant des travaux s'élève à 47 763 € HT pour une subvention DETR à hauteur de 17 670 € et au titre de l'AAP Départemental à 6 422 €.

RÉNOVATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a été transférée dans l'ancienne salle de classe de Brandon nécessitant des travaux de plâtrerie-peinture réalisés par l'entreprise F'HABITAT et d'électricité par l'entreprise EVR.



La plomberie a été réalisée bénévolement par Patrice FERRET, conseiller municipal.

Une nouvelle porte d'entrée a été créée côté terrain de sport pour éviter le passage par la cour de la MAM (Entreprise de menuiserie ROJAT).

Le coût de l'opération s'élève à 27 133 € HT avec une subvention au titre de la DETR à hauteur de 5 906 €.

La réouverture a eu lieu le mercredi 16 novembre 2022.

Nouveaux horaires :

Permanence du mercredi de 15h30 à 17h30 : Aurélie GRIFFON et Fabienne PRUNOT

Permanence du vendredi de 16h30 à 18h30 : Nelly DUVERNAY et Marilou JURADO



Nathalie PIEDADE, agent du SIVOS est en charge des animations lecture dans les différentes classes de l'école et des échanges de livres jeunesse avec la BDSL (Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire).

Des kiosques à livres sont mis à disposition au four à pain à Montagny-sur-Grosne et sous le préau de la salle des fêtes à Clermain.

De nombreux livres de la BDSL n'ont pas été rendus depuis plusieurs années : l'équipe des bénévoles vous remercie de bien vouloir rendre les livres le plus rapidement possible.

RÉNOVATION DES LAVOIRS



Dans la continuité de la rénovation des lavoirs à l'initiative de certains habitants (Lavoir des Cours à Brandon, lavoir des

Seignots à Clermain), la municipalité a décidé de faire appel à des entreprises pour exécuter les travaux de charpente et de maçonnerie des autres lavoirs.

Les travaux du lavoir du Bourg de Clermain ont démarré cette fin d'année et la rénovation du lavoir du Bourg de Brandon sera reportée en début d'année avec l'entreprise CDCZ Couverture et l'entreprise de maçonnerie BONNOT-CHARVET.

Le coût des réparations s'élève à 22 138 € HT pour une subvention au titre de la DETR à hauteur de 5 803 €.

Le lavoir de « La Vacherie » à Clermain nécessite des travaux de consolidation d'une paroi : un devis a été sollicité à l'association TREMPLIN Homme et Patrimoine.

Madame le Maire remercie les personnes bénévoles qui ont contribué à la rénovation des deux premiers lavoirs.

ABRIBUS

Un abribus a été implanté sur la place de La Garde à Clermain, réalisé par Michel CHATELET.



INAUGURATION DE L'ÉCOLE DE LA NOUE

L'inauguration du groupe scolaire baptisé École de la Noue a eu lieu le 26 novembre 2022.



Elle était attendu depuis longtemps puisque enseignants, élèves et personnel du SIVOS ont pris possession des lieux depuis la rentrée de septembre 2021.



Ce moment sympathique s'est déroulé sous la présidence du sous-préfet d'arrondissement et en présence de diverses personnalités, sénateurs, conseillers régionaux, départementaux, élus de la communauté de communes Saint-Cyr-

Mère-Boëtier et des communes du RPI, personnel du SIVOS, représentants de parents et enfants.

Les anciens maires étaient également conviés afin de bien

souligner que l'idée de ce projet ne date pas d'aujourd'hui et que le long travail de persuasion entrepris il y a plus de dix ans mérite d'être souligné.

Les intervenants ont unanimement salué la réussite de ce projet et la qualité de ce nouvel équipement qui doit assurer d'une part aux enseignants de travailler de manière optimale, et d'autre part à nos enfants d'être accueillis dans des locaux leur permettant d'apprendre dans les meilleures conditions et ainsi de s'épanouir, mais aussi de simplifier la vie des familles.

De même, cette nouvelle école qui parle d'avenir, vient montrer qu'il est possible de mener à bien des projets structurants afin d'assurer le développement de nos territoires ruraux.

En revanche, nous avons regretté l'absence des représentants des services départementaux de l'Education Nationale.

Cette journée a été l'occasion de distinguer deux personnels du SIVOS qui ont reçu la médaille du travail. Marie-Thérèse CHACHUAT a reçu la médaille du travail échelon Vermeil pour 30 ans de services et Marie-Louise PEREIRA la médaille d'argent pour 20 années.

Cette fin d'année verra le départ de Marie-Thérèse CHACHUAT après 30 années passées entre l'association du restaurant scolaire et le SIVOS.

ANIM'ÉCOLE REPART SUR DE BONNES BASES



Après ces 2 années compliquées, l'association souhaite grandement être plus présente pour cette année 2022/2023. Vente de calendriers, vente de parts de gâteau sur les veilles de vacances, marché de Noël, vente de bugnes, carnaval, kermesse, ... tout devrait pouvoir se faire ! Nous avons pour but de passer des moments agréables et de partages tout en gardant à

l'esprit que tout cela est fait pour permettre à nos enfants d'accéder à des sorties sur le temps scolaire (Cinéma, la Roche de Solutré, accrobranche, projet sciences, visite du

théâtre ... une multitude d'escapades, de quoi ravir nos enfants). Un investissement qui paye pour nos petits chérubins. Nous comptons bien sûr toujours sur la présence des parents bénévoles, sans qui tout cela ne serait possible.

L'équipe Anim'école vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Adresse mail : anim.ecole71520@gmail.com
Bureau : Angélique CHARNAY, Présidente
Carole TALLANDIER, Trésorière
Laure-Gabrielle SARRY, Secrétaire
Julie CHATRE, Vice-secrétaire

Marché de Noël à Clermain le 9 décembre.

RESTAURANT SCOLAIRE



L'association de cantine va exercer cette année encore son rôle pour garantir une bonne gestion du restaurant scolaire. Tant au niveau du lien privilégié qu'elle tente de maintenir entre les parents, le SIVOS et le personnel de la cantine que la qualité des repas proposés. L'association est gérée par des parents bénévoles : Laetitia SKUZINSKI en est la présidente, Anne-Lise PORTELA la trésorière, Amandine AUFRAY la trésorière adjointe et Sophie LAPALUS la secrétaire, soutenues par des membres bénévoles que nous remercions. L'association avait pour projet de réduire le tarif du repas. Pour les 3 années à venir des repas seront donc proposés toujours avec la même

qualité de produits mais avec un tarif dégressif de 4.50€ à 0.92€ en fonction des coefficients familiaux.

INFORMATION IMPORTANTE !!!

Une de nos cantinières, Marie-Thérèse CHACHUAT partira en retraite au 31/12/2022. L'occasion pour nous de la remercier pour ces années passées au sein de la cantine scolaire. L'association est également à la recherche de nouveaux bénévoles pour prendre le relais «en douceur» car les enfants des bénévoles actuelles quittent l'école primaire d'ici 2 ans.

Vous pouvez joindre l'association via sa boîte mail : rsdelanoue@gmail.com ou au 06.86.72.47.92.

PROJET JARDIN - CLASSES PS-MS-GS / GS-CP



Un noisetier et une zone de BUZZZ : zone de refuge pour les insectes pollinisateurs interdite aux pesticides...



Ce printemps, dans notre jardin, nous avons planté des fraisiers, de la menthe, de la mélisse, de l'origan, du basilic, des courges, des haricots, du maïs, des carottes, des radis, de la salade, des concombres, des poivrons, des courgettes, des tomates cerise, des petits pois, des tournesols, des cosmos, des primevères, des ancolies...



Les enseignants remercient les parents d'élèves pour leurs dons de graines et de plantes, ainsi que l'association « Agir pour l'environnement ».



LA CLASSE DES CE1/CE2

Malgré un début d'année marqué par de nombreuses fermetures dues au covid, nous avons réussi à profiter de quelques sorties ou interventions à l'école pour l'année 2021/2022.

Tout d'abord, nous nous sommes rendus trois fois au cinéma de Matour dans le cadre du projet « école et cinéma ».



Au cours du troisième trimestre, nous avons pu nous rendre une après-midi au LAB 71. Nous avons travaillé sur le thème de la reproduction des plantes à fleurs et la pollinisation notamment par les abeilles.

A l'école, nous avons pu profiter de la belle exposition d'animaux exotiques d'EXOFAUNA.



Nous avons également bénéficié d'une intervention du SIRTOM sur le tri des déchets et le recyclage. Nous avons appris beaucoup de choses sur ces sujets grâce aux intervenants et aux jeux qu'ils avaient apportés.

Enfin, quelques élèves de 6ème sont venus dans notre classe pour nous présenter des lectures qu'ils avaient préparées.



SORTIE À BERGESSERIN : CLASSE DES CM1-CM2

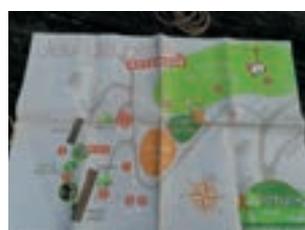
Le mardi 24 juin, les élèves de CM1-CM2 ont participé à une sortie sportive et culturelle au Parc de Loisirs et Forestier « Acro' bath » de Bergesserin.

Au cours de la journée, les élèves ont pu participer à trois activités :

- parcours kids (acrobranche) : chaque élève a avancé à son rythme et a fait les parcours qu'il se sentait capable de faire. Il y avait 5 niveaux de difficultés. Chacun a fait preuve de courage et de persévérance pour réussir à se surpasser ! Cette activité physique a également permis de travailler sur leur estime de soi, l'entraide et l'empathie envers leurs camarades.



- jeu de piste botanique : par groupes, les élèves devaient retrouver les arbres correspondants aux feuilles dessinées sur leur fiche de route. Cette activité a été très riche et chacun a beaucoup appris sur les arbres présents. Cette activité a permis de travailler leur sens de l'orientation ; la lecture et le repérage sur une



carte.

- création d'une carte nature : de magnifiques cartes ont été réalisées grâce à la cueillette de fleurs, de feuilles, de graines récoltées sur place. Chacun a fait preuve d'imagination et réussi à apporter sa petite touche artistique.



Le petit défi du jour était d'apporter un repas zéro déchet... (Aucun emballage à jeter, tout dans des boîtes et une serviette en tissu).

Sur le classement réalisé, la classe de Navour-sur-Grosne s'est située à la 5ème place sur 14 au total.

Le défi n'a pas été gagné mais de gros efforts ont été faits et le poids moyen par élèves lors du pique-nique était de 12 grammes !

LIAISON ECOLE/COLLEGE



Comme tous les ans depuis plusieurs années, en juin, d'anciens élèves de CM2 viennent présenter des albums aux CM1-CM2. Cette demi-journée est organisée par l'enseignante des CM1-CM2 et la professeur documentaliste du collège de Matour. Il s'agit de permettre une liaison suite au passage des CM2 en 6ème.

Les objectifs sont multiples :

- les 6èmes, dans le cadre du projet « 1, 2, 3 albums », lisent une dizaine d'ouvrages et en sélectionnent deux en général. Ils doivent ainsi s'entraîner à lire à haute voix pour que leur lecture soit fluide ; et doivent préparer une sorte d'exposé pour travailler sur la compréhension du récit.

- les CM1-CM2 bénéficient d'un travail intéressant sur ces ouvrages et peuvent ensuite poser des questions sur ce qui a

été fait, donner leur avis... Mais surtout, ils peuvent interroger les 6èmes sur leur entrée au collège et leur première année chez « les grands ». Une manière de se rassurer et d'avoir des conseils pour leur future entrée en 6ème !

Cette demi-journée est très enrichissante et est appréciée par tous !!!

Les élèves de 6ème qui participent sont volontaires. Ils sont



toujours ravis de revenir voir leurs anciens camarades ainsi que leur ancienne maîtresse ; ce qui est bien évidemment réciproque !

EXERCICE INCENDIE À L'ÉCOLE DE NAVOUR-SUR-GROSNE

Exercice incendie à l'école de Navour-sur-Grosne

Le 10 juin 2022, un exercice incendie s'est déroulé à l'école de Navour-sur-Grosne. Les élèves et enseignants n'étaient pas prévenus de l'intervention des pompiers ! Une simulation de feu a été mise en place dans l'aile élémentaire à l'aide de

fumigènes. Les élèves ont été évacués rapidement des locaux et ont ensuite pu profiter de différents ateliers proposés par les pompiers de Matour : visite des véhicules d'intervention, massage cardiaque, manipulation de la lance à incendie (bienvenue en cette météo caniculaire).



CRÉATION D'UN RUCHER COMMUNAL À NAVOUR-SUR-GROSNE

L'idée d'un rucher sur notre commune germe depuis quelques années et le projet s'est concrétisé durant l'été 2022 avec la participation de quelques bénévoles.

L'emplacement choisi se situe sur un terrain communal de Clermain : « les Grands Gouillats », où nous avons installé deux ruches avec des essaims donnés par des apiculteurs locaux.

Nous souhaitons en installer d'autres cette année, et pouvoir faire une récolte de miel l'été 2023.

L'installation d'un rucher communal permet :

- de se familiariser avec la présence des abeilles sur son territoire,
- de pouvoir observer leur travail et comprendre leur rôle pour notre société,
- d'agir concrètement en faveur de la biodiversité,
- de participer à la sauvegarde de l'abeille locale *Apis mellifera* (croissance, développement, multiplication, suivi et soins des colonies),
- d'observer la santé des colonies d'abeilles en lien avec la diversité et la qualité des ressources qu'elles trouvent dans les espaces verts de la commune et dans les champs alentours,
- de mener des actions pédagogiques de sensibilisations (animations, interventions, démonstrations, etc.) et tisser des liens intergénérationnels (écoles, associations etc.),

- éventuellement de susciter des vocations (apiculture, défense de l'environnement, écologie, protection de la biodiversité etc.)

Le miel récolté ira aux associations communales selon un mode à définir.

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues que ce soit pour l'installation des futures ruches, le suivi du rucher ou la récolte du miel.

A partir du printemps il sera possible d'organiser, par petits groupes, des visites des ruches (vêtements de protection obligatoire fournis).

Pour toutes informations s'adresser à la mairie (ou Roger MILLIAT 06 08 36 05 65)



FLEURISSEMENT

Depuis plusieurs années, nous avons la joie de voir une partie des rues du Bourg de Brandon magnifiquement fleuries.

Comme vous le savez, la commune n'utilise plus de pesticides pour l'entretien des terrains communaux et de ses rues.

Ce qui est formidable pour la santé ne l'est pas pour le travail de votre employé communal car le temps de travail consacré au désherbage a été multiplié par sept !

Ainsi vous comprendrez que malgré toute sa bonne volonté nos rues soient moins propres qu'avant !

Alors il y a un bon moyen de rendre nos rues jolies, c'est de semer des fleurs le long des murs.

C'est ce que fait M. Jean-Paul FABRE depuis quelques années. Lorsque l'été est installé, nous avons le bonheur d'avoir des fleurs à profusion pour le ravissement de tous.

Un grand merci à Jean-Paul FABRE pour ce bonheur qu'il nous donne.

Cette belle initiative personnelle ne demande qu'à être reproduite pour la joie du plus grand nombre.

La journée « Fleurissement » s'est tenue le 21 mai 2022 : conseillers et bénévoles se sont donné rendez-vous place Marguerite Collonge à Brandon pour la distribution des plants. Les fleurs ont été principalement déposées sur les lavoirs, fontaines et devant les bâtiments communaux.

Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes pour partager un buffet froid.



SIRTOM

En route vers le 100 % compostage !

Afin de respecter l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024 (loi Anti Gaspillage et Economie Circulaire), le SIRTOM a retenu une orientation : **100 % compostage sur le territoire !**

Les enjeux du tri et de la valorisation des biodéchets :

- Diminution du volume des poubelles : Les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes de repas...) représentent en moyenne un tiers de nos poubelles. Lorsqu'ils sont collectés en mélange avec les ordures ménagères : ils sont incinérés. Comme ils sont composés de 60 à 90% d'eau, cela revient à brûler de l'eau...
- Amélioration de la qualité des sols : Les biodéchets ont vocation à retourner au sol pour l'enrichir et le préserver. En compostant ses biodéchets, on obtient un amendement pour les sols, il améliore leur fertilité, leur capacité à capter du carbone ou encore à retenir l'eau.

Les objectifs du SIRTOM :

- Distribuer plus de 2 000 composteurs par an aux particuliers et les former à la pratique du compostage ;
- Mettre en place et animer 40 sites de compostage partagé par an ;
- Inciter et accompagner les professionnels à composter leurs biodéchets.

Ce déploiement est prévu sur 3 ans et se fera de manière progressive.

Le SIRTOM vous accompagne :

Vous avez un jardin et pas encore de composteur ?

Réservez votre kit de compostage composé d'un composteur en bois, d'un seau à compost et d'un guide pratique au tarif préférentiel de 10 €.



Vous n'avez pas de jardin et pas la possibilité de composter à domicile ?

Rendez-vous sur un site de compostage partagé existant ou participez au montage et au suivi d'une nouvelle installation !

Si vous souhaitez participer à l'apport ou au suivi de sites de

compostage partagé, merci de vous rapprocher du SIRTOM.

Contact :

Charline AMOROS

Chargée de mission valorisation organique

03.85.59.26.98 / 07.88.51.73.87

animcompost@sirtomgrosne.fr

Le SIRTOM vous propose de gérer vos biodéchets sur place directement à la maison grâce à un composteur à tarif préférentiel et des ateliers d'échanges sur vos pratiques compostage et de jardinage au naturel.

Consultez sur le site du SIRTOM, le guide « Mon gazon, je le garde à la maison » et bientôt un guide sur comment gérer ses déchets verts à la maison.

Une autre solution pour égayer votre jardin, 2 poules et 1 poulailler fabriqué par un ESAT local sont proposés pour 80€ : cela permet, en plus de la récolte des œufs, de diminuer par 3 le poids de votre poubelle ménagère. Le SIRTOM favorise les foyers n'ayant pas encore de poules pour cette opération.

Le SIRTOM insiste sur l'interdiction du brûlage des déchets verts, vous pouvez encourir une amende de 450 €.

Et toujours :

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne continue de mener des actions avec les acteurs du territoire (ménages, acteurs publics et privés) pour réduire et trouver des solutions pour préserver les ressources naturelles épuisables et précieuses. Comment faire ?

Refuser : Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Avec une démarche proactive, vous vous évitez bien des tracas. Prospectus, articles publicitaires de mauvaise qualité, etc., refusez-les et vous n'aurez pas à les traiter. Vouloir refuser, c'est aussi prendre conscience de l'ensemble de ces petits déchets qui nous polluent au quotidien.

- Ne pas prendre les prospectus, vous pouvez demander votre stop pub au SIRTOM
- Glisser une gourde dans son sac pour éviter le recours aux gobelets.

Réduire : Il s'agit là de dimensionner vos achats par rapport à vos réels besoins. L'objet qui vous fait envie, en avez-vous besoin ? Allez-vous l'utiliser de nombreuses fois ? Si pour vous, l'achat est lié au plaisir, n'oubliez pas pour autant que le principe de réduction vous apportera une vie quotidienne saine : achetez moins, mais de meilleure qualité.

- Donner nos vêtements en trop dans les caissons orange de la déchèterie qui iront ensuite à la ressourcerie ou dans les points relais.
- Le SIRTOM prête gratuitement des gobelets, des barquettes et des pichets aux associations du territoire, afin de réduire les déchets plastiques lors des manifestations

Réutiliser, Réemployer, Réparer : Réutiliser un produit, c'est lui trouver un nouvel usage sous sa forme d'origine. Il ne s'agit donc pas de recyclage. Avec de l'astuce, vous pouvez

prolonger la durée de vie de vos biens. Au fil du temps, vous adopterez instinctivement les objets réutilisables (gourdes, torchons, à la place des essuies tout, etc.) plutôt que les jetables.

- Acheter d'occasion, pensez à la Ressourcerie de Cluny 28 bis, route de Jalogy.
- Réparer : soit en faisant appel à des artisans répar' Acteurs via www.annuaire-reparation.fr, soit en apprenant à réparer avec l'aide des MacGyvers bénévoles chaque mercredi après-midi à la ressourcerie Eco'Sol (28 bis, route de Jalogy CLUNY). Si vous souhaitez devenir Macgyvers n'hésitez pas à contacter le SIRTOM ;
- Garder un bocal de nourriture, et s'en servir pour stocker vos restes, ou pour acheter en vrac chez les artisans locaux
- Faire ses courses avec des cabas en tissus.

Recycler :

- Les consignes de tri, tous les emballages se trient, attention à ne pas les imbriquer sinon ils seront considérés comme des refus de tri...Préférez les aplatir.
- Le papier et le verre aux colonnes.
- Les cartons bruns en déchèterie

Le SIRTOM prête des outils de communication comme une exposition sur les matières en déchèterie, une minisérie sur les gestes de réduction avec des acteurs locaux.

Contact :

SIRTOM de la Vallée de la Grosne – www.sirtomgrosne.fr
03.85.59.26.98 – secretariat@sirtomgrosne.fr

VIE ASSOCIATIVE

NAVOUR EN FETE

L'équipe de l'association Navour en Fête vous a proposé trois évènements durant l'année écoulée. Le but était de rassembler les habitants autour de manifestations festives et conviviales.

En janvier, à Clermain, la vente de pot-au-feu à emporter ainsi que le vin chaud furent très appréciés par les participants.

Puis le 9 juillet, l'association a soufflé sa première bougie de la plus belle manière. Un grand merci aux habitants ayant contribué au succès de Navour en Fête.

Durant cette journée, le premier marché d'été regroupant 25 producteurs, artisans, artistes locaux s'est déroulé en fin d'après-midi autour de l'église de Clermain.

En soirée, le bœuf à la broche a fait le plein avec 300 repas réservés. Nous aurions voulu satisfaire plus de monde, mais la place a manqué cette année. (Nous travaillons déjà pour accueillir plus de personnes assises en 2023).

À 23h, le spectacle pyrotechnique son et lumière a conquis les spectateurs venus en nombre.

Deux groupes ont animé la soirée, «Les Chatons» en ouverture pendant le repas, et «Drugstore Rock» qui a enflammé le public jusqu'au bout de la nuit.

La fête sera bien entendu reconduite l'année prochaine, le samedi 8 juillet 2023 avec quelques nouveautés pour petits et grands.

N'hésitez pas à nous faire part d'idées nouvelles pour agrémenter cette fête de village.



Enfin, en septembre, le concours de pétanque semi-nocturne a lui aussi très bien fonctionné avec 64 doublettes présentes malgré quelques averses.

Nous sommes très heureux d'avoir pu vous réunir le temps de quelques soirées à Navour-sur-Grosne.

Merci pour vos encouragements et votre soutien.



Merci aux bénévoles de plus en plus nombreux sans qui rien ne serait possible.

Merci aussi à toutes les personnes ou associations qui nous ont mis à disposition du matériel.

- Rdv le **29/01/2023** à la salle des fêtes de Brandon pour une vente de choucroute garnie ou tartiflette à emporter. Buvette et vin chaud sur place.

- Rdv le samedi **08/07/2023** dans le bourg de Clermain pour un marché d'été, bœuf à la broche, concerts, feu d'artifice et d'autres surprises.

- Rdv le vendredi **15/09/2023** pour un concours de pétanque semi-nocturne à Clermain ou Brandon (à définir ultérieurement).

Nous vous invitons à notre Assemblée générale prévue le 24 février 2023 à 20h à la salle des fêtes de Brandon.

Contact : Président - Alexandre CHANTIN 06-72-60-26-14
E-mail : navourenfete71@gmail.fr

ASSOCIATION 1000 ECLAIRS

L'année 2022 a marqué avec plaisir, la reprise de nos soirées et évènements :

- Une vente de boudin à emporter en Mars, pour retrouver le contact et la convivialité.
- Le week-end du 19 Mars, pour la St Patrick, avec une vente de pizzas cuites au feu de bois, pour enfin pouvoir retrouver ces moments d'échanges et de partages, autour d'un bon verre et de la chaleur du four à pain de Montagny-sur-Grosne.
- Le week-end du 26 et 27 Novembre, nous avons organisé un thé dansant le samedi et une vente de saucisson/patates à emporter le dimanche, afin de rassembler toutes les générations.

Enfin, 2022 a représenté pour nous une trentaine de soirées privées, allant des anniversaires aux mariages, en passant par les fêtes de villages et les conscrits.

L'année 2023 débutera par :

- Le renouvellement de notre vente de pizzas autour d'une guinguette, sur le thème de la St Patrick's Day, le 18 mars 2023.



- A cette occasion, une billetterie sera mise en place pour le spectacle de Paulo Vandéen que nous organisons à la salle des Griottons à Cluny, le 29 avril 2023, en complément de notre billetterie en ligne.

<https://my.weezevent.com/paulo-a-travers-champs-29-avril-2023-cluny>

- De plus, nous avons pour projet de relancer une journée festive à Brandon le samedi 5 Août 2023 suivi d'un bal en plein air.

Après 13 ans d'animations et de prestations, les membres de l'association 1000 Eclairs souhaitent continuer à faire vivre et à transmettre l'esprit festif de nos villages en organisant ces quelques évènements.

A très bientôt.
Association 1000 éclairs.



LE COMITÉ DES FÊTES A 50 ans

Cette année 2022 a été mise sous le signe du 50ème anniversaire de la création du Comité des fêtes, à l'époque de l'entente Brandon - Montagny-sur-Grosne et désormais de Navour-sur-Grosne.

Il n'y a pas eu de bougies soufflées mais une bonne ambiance qui a accompagné chacune des manifestations proposées par l'équipe de bénévoles.

L'organisation de la randonnée des rois, le dimanche 9 janvier, a dû encore tenir compte des sursauts de l'épidémie de Covid. La traditionnelle dégustation de la galette des rois a malheureusement été remplacée par un sachet goûter que les randonneurs ont grignoté chemin faisant. Cette année la randonnée s'est déployée sur les chemins clerminoïis.

Le 15 mai, le pique-nique espagnol, toujours aussi rassembleur et convivial a réuni une quarantaine d'habitants de nos



anciennes communes autour du four à pain de Montagny-sur-Grosne. Rappelons à cette occasion la vocation du Comité qui est de proposer des évènements fédérateurs permettant aux habitants de se divertir et de mieux de se connaître. Le

principe du pique-nique espagnol est donc propice à satisfaire ce but. En effet, les plats apportés par les convives sont mis en commun et partagés. Greg, cuit les fournées de pain dans le four du village. Tout le monde se régale et c'est l'occasion de rencontrer des nouveaux habitants de Navour-sur-Grosne.

Les fêtes de la Saint Jean et de la Saint Fiacre ont connu quelques aménagements. La Saint Jean, le 18 juin s'est organisée autour d'une après-midi jeux de plein air qui s'est poursuivie en soirée par une guinguette-buvette. Initiation au tir à l'arc, jeux en bois, jeux de société ... ont ravi parents et enfants.

De même, la Saint Fiacre s'est transformée en randonnées pédestres sur les chemins de Montagny-sur-Grosne. Pour une première ce fût une réussite. Des producteurs locaux (miel, fromages, escargots ...) avaient été invités à venir régaler les marcheurs à leur retour au four à pain dans lequel Greg et sa famille ont de nouveau cuit quelques bonnes fournées et de succulentes pizzas. L'expérience sera renouvelée en 2023. Les soirées jeux ont eu lieu à chaque début de vacances

scolaires. Une occasion également de rencontres et d'échanges. Les familles répondent présentes. Une collation partagée favorise là aussi la convivialité. Chacun apporte ses jeux et Villages solidaires met à disposition sa malle de jeux qui est également en prêt pour les habitants à la bibliothèque de Brandon. Alors que de nombreuses personnes se plaignent parfois d'un manque d'occasions de rencontres conviviales, dans la simplicité et sans contrepartie financière, nous ne pouvons que les encourager à venir découvrir ces soirées familiales, amicales et gratuites.

Une cinquantième année bien remplie et toujours très conviviale et festive.

Calendrier 2023

Dimanche 8 janvier randonnée des rois

Vendredi 3 février soirée jeux de société

Vendredi 7 avril soirée jeux de société

Dimanche 14 mai pique-nique espagnol

Samedi 17 juin fête de la Saint Jean

Dimanche 27 août fête de la Saint Fiacre (randonnées pédestres)

CONSCRITS

Après deux années de pandémie, nous avons décidé de relancer les conscrits !

Pour cela, nous avons organisé une vente de saucisson Beaujolais le 24 avril à Montagny-sur-Grosne, ainsi qu'une vente de pizzas le 23 juillet à Brandon, sans oublier nos tournées de vente de brioches.

Le samedi 17 septembre a eu lieu notre banquet des Conscrits des classes en 1 et 2.

Nous avons commencé notre journée par le dépôt d'une composition florale au cimetière de Brandon pour notre conscrit Jérôme parti cette année à l'aube de ses 50 ans.

Nous avons ensuite déposé une gerbe devant les monuments

de Brandon avec le discours de Jean PIÉBOURG, Clermain avec le discours de Jean DE-WITTE, puis Montagny-sur-Grosne avec le discours de Bernard BADROUILLET, maires délégués. Nous avons continué notre trajet sur notre char jusqu'à la salle des fêtes de Dompierre-les-Ormes.

Lors de notre arrivée à la salle des fêtes de Dompierre-les-Ormes, nous avons réalisé nos photos, puis s'en est suivis le vin d'honneur ainsi que le repas.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui nous sont venues en aide pour l'organisation de cette super journée.

Maintenant nous laissons la place à la classe en 3 pour faire perdurer la tradition !



Amicale des chasseurs de Brandon et Montagny sur Grosne.

Chers amis de Navour-sur-Grosne,

Une année 2022 qui se termine encore une fois sur une note tragique qui a fortement affecté l'amicale ; le décès de notre Président légitime, pilier de l'amicale et surtout ami, notre regretté Jérôme Denojean.

Nous garderons tous en mémoire de lui, sa passion pour la chasse, son savoir vivre, et surtout sa gentillesse et son dévouement en tout temps.

Nous avons dû procéder au vote d'un nouveau Président. Geoffroy, son frère, s'est présenté en mémoire pour son Jérôme. Il a été élu à la majorité.

Cette année restera aussi marquée encore par un contexte sanitaire difficile pour tous et toutes même s'il semble être derrière nous.

Concernant notre vide grenier annuel, nous avons pris la décision de l'annuler cette année, n'ayant pas le cœur à l'ouvrage suite à la perte de notre ami Jérôme. Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 18 Mai 2023 pour le prochain.

Cette année, nous avons encore subi des dégâts matériels ; 3 miradors nécessaires pour effectuer des tirs en sécurité ont été détruits par des personnes anti-chasse, nous avons prévenu la Fédération des chasseurs de Saône-et-Loire et une main courante a été déposée à la gendarmerie.



Concernant la saison écoulée, le tableau de chasse chevreuil, sanglier et renard a été positif en 2021/2022.

La fin d'année approchant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

En Saint Hubert, prenez soin de vous.

Pour le président, le secrétaire.



Souvenir de notre Président
d'Honneur
et notre Président.



SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CLERMAIN

Comme vous avez pu le constater début septembre, en cette année 2022, nous avons enfin pu refaire notre brocante après plusieurs années de coupure. Cela a été comme auparavant un succès. Les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous.

Nous vous donnons donc à nouveau rendez-vous le **dimanche 3 septembre 2023** pour notre manifestation.

Nous continuons comme chaque saison, les lâchers de petit gibier tel que des faisans et des perdrix que vous pouvez sans doute croiser dans nos chemins communaux. La chasse au gros gibier est assez bonne et semble être dans la continuité de l'année précédente.

La société de chasse de Clermain a été marquée en ce début de saison par un triste événement. Notre compagnon et ami, Michel DUBOIS, nous a malheureusement quitté cette année après un long combat contre la maladie. L'ensemble des chasseurs de Clermain ont une pensée pour ses amis et sa famille. Nous garderons de lui, le souvenir d'un ami passionné. Sa gentillesse et sa bonne humeur laisseront un grand vide au sein de notre société.



REPAS CIAS

Cette année encore, le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 20 novembre et a réuni une quarantaine de personnes à la salle communale de Clermain. Cette journée festive a permis à chacun de se retrouver autour d'un bon repas préparé par Xavier BALON, traiteur à Salornay-sur-Guye. Plusieurs personnes ont préféré un colis gourmand qui sera distribué par les conseillers avant les fêtes de Noël. Nous remercions les élus bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette manifestation réussie qui a mis du baume au cœur de chacun.



ASSOCIATION AILES

Le Camion Chez Moi Sûr présente les solutions pour le maintien à domicile.

Le mercredi 7 décembre 2022, les membres de l'Association AILES étaient présents à Brandon, place Marguerite Collonge, avec leur démonstrateur mobile afin d'informer les habitants sur les différentes solutions existantes favorisant le maintien à domicile dans de bonnes conditions.

Ce démonstrateur représente un véritable logement de 35 m² équipé en différentes adaptations de l'habitat, aides techniques et domotiques afin de voir, essayer, tester. Il permet ainsi de découvrir les aides : douche adaptée, système de téléalarme, visiophone, chemin lumineux..., les voir en fonctionnement, les tester mais aussi bénéficier d'informations quant à leur financement.

L'Association AILES (Association Interentreprises Locale d'Entraide Sociale) accompagne les personnes dans la mise en place des aides techniques

Un **CAMION** aménagé avec les **SOLUTIONS** techniques, humaines, financières, pour tout voir et tout savoir sur le **MAINTIEN À DOMICILE** lié au vieillissement et au handicap.

CHEZ MOI SÛR
CAMION AMÉNAGÉ AVEC TOUTES LES SOLUTIONS POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Une multitude de solutions humaines et techniques existent pour favoriser le maintien à domicile, encore faut-il les connaître. Le Camion est équipé d'un certain nombre d'entre elles, des plus plébiscitées ou plus insolites, chacune pouvant répondre à un besoin ou une difficulté précise.

Que vous soyez directement concerné(e), aidant(e) ou professionnel intervenant à domicile, nous vous invitons à contacter l'association AILES pour tous les renseignements quant aux aides techniques pour rester à domicile le plus longtemps possible dans de bonnes conditions. Si vous le souhaitez, vous pouvez prendre un rendez-vous pour un diagnostic individuel permettant de vous apporter des préconisations et un accompagnement personnalisé.

CONTACT :

Morgane DELIGIA, Chef de projets
Tel : 06 13 16 26 64
Mail : ailes.morgane@gmail.com
www.ailesautun.fr

Révélez LE SAPEUR-POMPIER *qui est en vous !*



Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 84 % des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire.

Pourquoi pas vous ?

On ne vous demandera pas la lune...
Juste votre envie et un peu de votre temps pour aider les autres !

Un engagement indemnifié compatible avec une activité professionnelle et une vie de famille.

- ◆ Vous avez entre 16 ans et 55 ans ?
- ◆ Vous vivez à 10 min d'un centre de secours ?
- ◆ Vous pouvez vous rendre disponible ?

Alors franchissez le pas !

Une formation adaptée, un accompagnement personnalisé...

Vous deviendrez à votre tour acteur du secours de vos concitoyens (secours à personne, incendie, protection des biens et de l'environnement).



SAPEURS POMPIERS DE FRANCE

Poussez les portes de votre centre de secours le plus proche
Ou contactez-nous : volontariat@sdis71.fr - www.sdis71.fr

Les sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire, c'est...

1 796 SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES	349 SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS	83 PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHIQUES
39 164 INTERVENTIONS en 2021, dont 30 092 SECOURS A PERSONNE	1 intervention toutes les 13 minutes.	

MON PETIT MARCHÉ

Depuis quelques années, nous servons un certain nombre de clients de votre commune avec notre épicerie ambulante qui propose des produits alimentaires (produits secs, conserves, produits frais...), non-alimentaires (entretien et hygiène), bio, locaux et artisanaux, mais aussi tout autre produit à la demande.

Le passage hebdomadaire de notre camion-magasin "Mon Petit Marché Sur-Mesure" se fait tous les jeudis et dessert le bourg et les hameaux jusqu'au domicile de chaque client pour un service individuel.

Comme d'autres prestations, il participe, notamment pour nos aînés les plus anciens et de plus en plus nombreux, à la conservation de l'autonomie nécessaire au maintien à domicile, en les approvisionnant mais aussi en tissant le lien social essentiel à tout individu. Nous restons convaincus, comme vous sans doute, que la lutte contre la désertification de nos campagnes passe par la pérennité de ce genre de démarche et que nos intérêts sont donc communs.

M. et Mme LÉVÊQUE



CLUB DE LA BELLE EPOQUE

Cette année, nous avons repris tout doucement nos activités. Tous les premiers mardis de chaque mois, nous nous réunissons pour partager des jeux, refaire le monde et un petit quatre heures en toute convivialité. Mais nous avons annulé nos deux concours de belote qui normalement, cette année 2023, vont reprendre. Par contre, notre repas de Noël aura bien lieu le dimanche 18 décembre 2022.

La Covid a aussi impacté nos effectifs : nous avons vu quelques adhérents nous quitter et d'autres sont partis chez leurs enfants, ou en maison de retraite. Il est fort dommage que les retraité(e)s de notre commune associée boudent leurs adhésions.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer avant de vous inscrire, un mardi après-midi pour vous faire une opinion et connaître les avantages que cela comporte (Réduction de tarif

sur le journal, assurances et dans certains commerces...). Afin de maintenir certaines grosses activités, comme les voyages, nous nous associerons avec d'autres clubs. Notre association départementale est forte de plus de 5 000 membres : notre bureau se réunit régulièrement pour faire vivre notre mouvement.

A la dernière assemblée générale au mois de novembre, à Brandon, deux membres sont venus renforcer le bureau : ce sont Monique LARDY et Michel DESROCHES, ce dernier devenant vice-président.

Je souhaite, à tous les retraité(e)s et à tous les habitants de Navour-sur-Grosne, un joyeux Noël et une très bonne année 2023.

Le Président
Georges RAY

LE COLLECTIF « VIVRE A NAVOUR SUR GROSNE »

Créé en avril 2022, le Collectif est un rassemblement d'habitants de Navour-sur-Grosne désireux de réfléchir collectivement à la vie dans la commune (points de satisfaction, points d'insatisfaction, constats, ressentis, interrogations) afin de présenter des propositions concrètes à l'équipe municipale. Il s'appuie sur la diversité de ses membres (socio-professionnelle, âges, expériences) qui ont en commun la volonté de créer une dynamique citoyenne.

Le Collectif est ouvert à tout citoyen qui souhaite être «plus» qu'un habitant en apportant sa contribution au développement de la citoyenneté dans la commune. Toute personne peut le rejoindre à tout moment, de manière ponctuelle ou non. Son effectif, en novembre 2022 est d'une cinquantaine de personnes.

Dès avril 2022, les 21 personnes à l'origine de la création du Collectif ont rédigé une charte présentant les objectifs, les valeurs et les principes de fonctionnement. Elles ont aussi dégagé trois thématiques de réflexion «Participation des citoyens à la vie communale», «Cadre de vie», «Liens entre habitants». Chacun de ces thèmes se décline en axes de travail plus concrets, comme mentionnés ci-dessous.

En mai, 11 membres du Collectif rencontrent Madame le Maire et ses quatre adjoints dans le cadre d'une réunion formelle visant à porter à la connaissance des élus l'existence du Collectif et de ses objectifs, puis de présenter la charte. La rencontre est constructive : «c'est une bonne initiative, voir comment on peut avancer ensemble», sont les propos tenus par Mme le Maire. De son côté, le Collectif précise «nous ne sommes pas des élus mais souhaitons être un relai entre la population et la municipalité, être force de propositions».

Le 12 juin, le Collectif organise un premier Café citoyen sous chapiteau à Clermain ouvert à toute la population, afin de fédérer un maximum de personnes (flyers mis dans les boîtes aux lettres, communication via navourcommunication*). Ainsi 40 à 50 personnes découvrent, s'informent, s'expriment et... prennent plaisir à se rencontrer. D'autres Cafés citoyens sont envisagés pour l'année à venir, leurs lieux d'implantation restant à définir.

Le 17 juin, suite à la demande du Collectif,

paraît dans le JSL (Journal de Saône et Loire) un article rédigé par une journaliste de presse ; il est complété par une interview de Mme le Maire.

Septembre 2022 : début du travail d'élaboration de propositions concrètes qui doivent être présentées à l'automne à l'ensemble du Conseil municipal. Deux groupes sont constitués, l'un centré sur l'amélioration de la communication municipale ; l'autre sur le devenir de la salle communale de Montagny-sur-Grosne et sur le développement de la convivialité entre habitants via la mise en place d'un prochain Café citoyen.

La souplesse du Collectif permet à chacun et chacune, de pouvoir trouver sa place au sein du groupe en fonction de ses disponibilités : recevoir des infos, mettre à disposition des compétences, s'impliquer dans les groupes de travail, relayer l'information ... le pluralisme des idées, l'écoute bienveillante et la tolérance permettant à chacun de pouvoir exprimer ses idées et points de vue.

Pour l'instant il est possible de vous informer, prendre connaissance de la charte, joindre ou rejoindre le Collectif via son adresse mail Vivreanavoursurgrosne@gmail.com ou de vous rendre au prochain café citoyen le dimanche 29 janvier 2023 de 10h à 13h à la salle communale de Montagny-sur-Grosne.

*navourcommunication est une liste de diffusion gérée par un membre du Conseil Municipal et qui a pour objectif de diffuser l'information sur la vie de la commune (informations officielles, évènements locaux...)



NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE CLERMAIN, SECRÉTARIAT PRINCIPAL

E-mail : mairie.navour@orange.fr 03 85 50 43 21

MAIRIE DE BRANDON

Vendredi de 9h à 12h

E-mail : mairie-brandon@wanadoo.fr 03 85 50 46 57

AGENCE POSTALE 03 85 50 98 81

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA NOUE (BRANDON)

E-mail : bibliobrandon@gmail.com

Nelly DUVERNAY 06 20 05 37 34

Marilou JURADO 07 85 55 06 43

CABINET INFIRMIER : Le Bourg Brandon 03 85 50 40 60

ECOLE DU RPI DE LA NOUE 03 85 50 43 07

SECRÉTARIAT SIVOS DE LA NOUE 03 85 50 46 57

ASSOCIATION DU RESTAURANT SCOLAIRE du RPI de la Noue

Présidente : Laëtitia SKUZINSKI 06 86 72 47 92

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Mairie 71520 MATOUR 03 85 59 76 58

ADMR TRAMAYES-MATOUR

Maison de santé

8 rue de l'Hôpital, 71520 TRAMAYES 03 85 50 58 75

VILLAGES SOLIDAIRES ENTRE CHAROLAIS ET MÂCONNAIS

Mairie 71520 MATOUR 06 77 30 29 81

E-mail : contact@villagesolidaires.fr

site : www.villagesolidaires.fr

Guichet unique mobilité 07 72 44 54 16

CLUB LA BELLE EPOQUE

Président : Georges RAY 06 09 55 06 44

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

Place du Marché 71250 CLUNY 03 85 59 03 18

MAISON PAROISSIALE

Le Fourneau 71520 TRAMBLY 09 80 38 53 74

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-CYR-MÈRE-BOITIER

Mairie 71520 TRAMBLY 03 85 50 26 45

E-mail : contact@scmb71.cm

Site : www.smcb71.com

OFFICE DU TOURISME VERTS VALLONS DE SUD BOURGOGNE

6 Place de l'Eglise 71520 MATOUR 03 85 59 72 24

E-mail : tourismevertsvallons@gmail.com

Site : www.tourisme-haut-clunisois.com

GENDARMERIE

Brigade de Dompierre-les-Ormes 03 85 50 21 25

Brigade de Cluny 05 85 59 06 32

Pour tous renseignements sur les services et activités des communes de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais, demandez le TATOU en mairie de Navour-sur-Grosne.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Dimanche 8 janvier - Randonnée des Rois

Brandon - Comité des Fêtes

Dimanche 29 janvier - Vente de plats à emporter - Buvette

Brandon - Navour en Fête

Vendredi 3 février - Soirée jeux de société

Brandon - Comité des Fêtes

Vendredi 24 février - Assemblée générale

Brandon - Navour en Fête

Samedi 25 février - Carnaval -

Brandon - Anim'école

Samedi 18 mars - Vente de pizza au four à pain

Montagny-sur-Grosne - 1000 Eclairs

Samedi 25 mars - Concours de belotte

Clermain - Club de la Belle Epoque

Vendredi 7 avril - Soirée jeux de société

Brandon - Comité des Fêtes

Jeudi de l'Ascension - Brocante

Brandon - Amicale des chasseurs de Brandon/Montagny

Dimanche 14 mai - Pique-nique espagnol

Montagny-sur-Grosne - Comité des Fêtes

Samedi 17 juin - Fête de la Saint-Jean

Brandon - Comité des Fêtes

Samedi 24 juin - Kermesse

Brandon - Anim'école

Mardi 27 juin - Balade nocturne

Brandon - Communauté de communes

Mardi 4 juillet - Balade nocturne

Clermain - Communauté de communes

Samedi 8 juillet - Repas / concert / Feu d'artifice

Clermain - Navour-en-Fête

Mardi 18 juillet - Balade nocturne

Montagny-sur-Grosne - Communauté de communes

Samedi 5 août - Festival / Bal

Brandon - 1000 Eclairs

Dimanche 27 août - Fête de la Saint-Fiacre

Montagny-sur-Grosne - Comité des Fêtes

Dimanche 3 septembre - Brocante

Clermain - Société de chasse de Clermain

Vendredi 8 septembre - 14 septembre

Diffusion coupe du monde Rugby

Clermain - 1000 Eclairs

Vendredi 15 septembre - Concours de pétanque

Clermain - Navour en Fête

Jeudi 21 septembre - vendredi 6 octobre

Diffusion coupe du monde Rugby

Clermain - 1000 Eclairs

Samedi 23 septembre - Concours de belotte

Clermain - Club de la Belle Epoque

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

LE PERSONNEL COMMUNAL

Martine BELIN et Emmanuelle BOURQUIN sont les deux secrétaires de mairie de la commune. Emmanuelle travaille depuis 2004 à Montagny-sur-Grosne, elle est également secrétaire de mairie à Dompierre-les-Ormes. Elle est chargée de la gestion des recettes communales, des ressources humaines et des affaires relatives à la voirie. Martine a intégré la commune en 2020, elle gère les dépenses communales, l'état civil, l'urbanisme, les cimetières, les élections et les affaires générales.

Emmanuelle et Martine vous accueillent :

A la mairie de Clermain :

Le lundi de 14h à 17h

Le mardi de 09h à 12h et de 14h à 17h

Le jeudi de 09h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 14h à 17h

A la mairie de Brandon :

Le vendredi de 9h à 12h

Secrétariat Navour-sur-Grosne

03.85.50.43.21

mairie.navour@orange.fr

Nathalie PIEDADE est chargée de la gestion de l'agence postale de Brandon depuis 2014.

Elle est également employée par le SIVOS pour l'école de la Noue.

Nathalie vous accueille à l'agence postale tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi. Tel : 03.85.50.98.81

David DEVILLARD et Alain BOURBON sont les deux agents techniques communaux.

David est employé depuis 2020 à temps plein pour les communes de Brandon et Clermain. Alain quant à lui est employé depuis 1994. Il s'occupe de la commune de Montagny-sur-Grosne à raison de 7h par semaine.

Leurs missions sont l'entretien des espaces verts, l'entretien du domaine public, de la voirie et des bâtiments communaux.



Emmanuelle BOURQUIN



Martine BELIN



Nathalie PIEDADE



David DEVILLARD



Alain BOURBON

LES SERVICES

Bibliothèque de la Noue

La bibliothèque de la Noue a fait peau neuve. Les bénévoles, Mme Aurélie GRIFFON, Mme Nelly DUVERNAY Mme Marilou JURADO, vous accueillent dans l'ancienne salle de classe de Brandon - Impasse Saint-Panrace
Brandon - 71 520 NAVOUR SUR GROSNE (Accès par terrain de sport de l'ancienne école)

Nouveaux horaires :

Les mercredis de 15h30 à 17h30

Les vendredis de 16h30 à 18h30

E-mail : bibliobrandon@gmail.com



Déchèteries du SIRTOM de la Vallée de la Grosne

Depuis 2018, le SIRTOM a mis en place un système de contrôle d'accès (badges / barrières) à l'entrée des déchèteries. L'objectif est de réguler le nombre de voitures sur la plate-forme devant les quais, afin de sécuriser les dépôts pour les usagers.

Un formulaire donné par les agents de déchèteries est à remplir. Merci de le renvoyer au SIRTOM accompagné d'un justificatif de domicile par mail, par fax, ou par courrier.



LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Évènements de vie :

les étapes pour mener à bien vos démarches
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si

Droits et démarches pour les particuliers

www.service-public.fr

Démarches administratives pour les associations

www.service-public.fr/associations

Démarches administratives pour les PME et les indépendants

www.service-public.fr/professionnels-entreprises



Carte d'identité et passeport

La démarche s'effectue dans les Mairies équipées de station biométrique. Communes les plus proches : Cluny, Mâcon et Crêches-sur-Saône.

Sur rendez-vous uniquement. Pré-dossier en ligne sur : www.ants.gouv.fr

Déclaration de reconnaissance (parents non mariés)

La reconnaissance peut se faire dans n'importe quelle Mairie en présentant les documents suivants :

- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois.



Dossier de mariage et PACS

Obligation pour au moins l'un des deux futurs époux d'être domicilié ou de résider dans la commune. Retrait du dossier au secrétariat de la Mairie.

Duplicata du livret de famille

Vous pouvez demander un second livret de famille si vous êtes séparés et que n'êtes pas en possession du livret original. Démarche à la Mairie.



Certificat de vie ou certificat de résidence

Délivrance en Mairie. Documents à fournir : pièce d'identité française en cours de validité, pièce étrangère ou passeport étranger en cours de validité.

Pour le certificat de résidence : un justificatif de domicile de moins de 3 mois sur la commune (titre de propriété, contrat de location, avis d'imposition ou de non-imposition) ou quittance de loyer, facture d'électricité, de téléphone...

Copie ou extrait d'acte de naissance, mariage, décès

Démarche obligatoire dans la Mairie du lieu où s'est passé l'évènement.

Légalisation de signature

Démarche en Mairie. Ne pas signer à l'avance le document. Obligation que ce soit la personne concernée qui se déplace. Document à fournir : pièce d'identité.



Recensement militaire

Obligatoire à 16 ans à la Mairie

Document à fournir : livret de famille et carte d'identité



Concession cimetière

Information en Mairie.

Autorisation de sortie de territoire

Formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal) pour un enfant mineur voyageant sans ses parents. Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a pas besoin d'une AST.

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en Mairie ou en préfecture n'est nécessaire. Cerfa n°15646*01 sur www.service-public.fr

